

Numéro spécial : emploi et conditions de travail

Edito : Augmentons nos salaires

La colère gronde en France, elle s'exprime de manières différentes, avec comme point commun : la volonté d'un grand nombre, de pouvoir s'exprimer et d'être entendu !

Alors qu'il n'y a pas d'urgence à réformer, le gouvernement veut nous faire travailler toujours plus pour un niveau de pension en constante baisse.

Pour la CGT, l'urgence n'est pas d'augmenter l'âge de la retraite, mais bien de revaloriser les salaires.

L'inflation des produits de première nécessité, de l'alimentaire, de l'énergie, du carburant... rend les fins de mois toujours plus difficiles. C'est d'ailleurs la principale préoccupation des jeunes, des salariés des secteurs du privé et du public, des privés d'emploi, des retraités.

Le gouvernement et le patronat restent sourds aux difficultés et aux revendications de la majorité des travailleurs. Il y a pourtant plusieurs leviers à activer immédiatement pour améliorer la vie quotidienne de toutes et tous. À commencer par l'augmentation du Smic et, dans la fonction publique, la revalorisation du point d'indice.

Les adhésions, nouvelles et importantes au cours de cette période, sont la preuve que la CGT répond aux attentes des salariés dans toute leur diversité et leur permet d'exprimer leurs revendications, d'agir sur leur lieu de travail. Elles montrent que la colère, le vécu de l'injustice, la dégradation des conditions de travail et de vie ne sont pas une fatalité.

Plus nous serons nombreux, plus nous serons en capacité d'imposer nos revendications, d'exiger des réponses concrètes à l'urgence sociale, fiscale, écologique et économique.

Sondage : [Cliquer ICI pour répondre](#)

Ou flasher ce QR code



ÇA NOUS CONCERNE AUSSI

Le gouvernement pousse aux bas salaires

Les médias et le gouvernement nous disent combien le chômage aurait baissé. Pourtant, de nombreux emplois ne sont pas pourvus. Pourquoi ? A cause du bas niveau des salaires. Le plus gros budget du gouvernement, plus de 150 milliards d'euros, est consacré à l'aide aux entreprises, enfin à la subvention aux profits alimentant les actionnaires. Deux dispositifs importants génèrent une trappe à bas salaires :

- les exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires, qui génèrent un trou dans les budgets sociaux
- une prime pour compenser les bas salaires via la "prime d'activité" (données par les CAF)

Ces mesures sont financées par le budget de l'état, donc par nous, pour permettre au patronat de faire plus de profits. Le gouvernement a pris l'excuse des comptes sociaux pour son inacceptable réforme des retraites, la réalité est autre, et inacceptable.

La CGT se mobilise pour sauvegarder vos emplois.

La direction d'Orange doit entendre les salariés de SCE et retirer son projet injustifié de suppressions d'emplois dans une entreprise en bonne santé financière.

La CGT FAPT, bien que non-représentative sur le périmètre SCE, a lancé des initiatives afin d'informer et d'accompagner les salariés sur les véritables enjeux de ce projet.

Les salariés se sont majoritairement exprimés contre les suppressions de postes et la Rupture Conventionnelle Collective (RCC) souhaitée par la direction. Nous rappelons que la moyenne d'âge à SCE est de plus de 51 ans.

Après l'échec de cette négociation sur le dispositif de RCC et la tentative d'entrave au CSE de SCE en refusant une info-consultation de ce projet mortifère, la direction tente de passer par un Plan de Départ

Volontaire (PDV) au niveau du CSE Central Orange qui s'est tenu le 1er juin 2023. Sachant que la Direction a une obligation de reclasser les salariés, pourquoi accepteraient-ils ce PDV qui a les mêmes objectifs de réduction des effectifs, d'accroissement des délocalisations et de la sous-traitance, et de transfert des salariés restants vers nos filiales avec des conditions sociales plus défavorables?

Vos représentants au CSEC ont immédiatement diligenté une expertise afin d'être éclairé sur les réelles raisons économiques et sociales de ce projet et leurs impacts.

SCE : Service de Communications Entreprises

CSE : Comité Social et Economique

CSEC : Comité Social Economique Central

RCC : Rupture Conventionnelle Collective

PDV : Plan de Départ Volontaire



Suppressions d'emplois chez Orange : la CGT dit Non !

L'annonce du plan de suppressions de postes de la direction d'Orange Business a fait l'effet d'une douche froide pour beaucoup d'entre nous. Les suppressions d'effectifs, nous connaissons bien, avec la méthode brutale type Lombard, « par la porte ou par la fenêtre », ou avec la méthode type Richard du TPS (Temps Partiel Sénior).

Les équipes d'Orange Avenir qui en sont chargées sont d'ailleurs également en manque d'effectifs ! Concrètement, il va falloir refaire son CV, avoir des formations au rabais (les 5000 promises sont sur le périmètre monde d'Orange Business, soit 30000 salariés), faire semblant d'apprécier ce « nouveau départ » pour obtenir un poste... un poste avec des conditions de travail en régression puisque la direction ne se cache pas que les postes seront dans les filiales avec des conditions plus défavorables (convention collective, accords collectifs, méthodes de travail, etc...). La direction ne répond : « l'accord sur les principes fondamentaux ; Dans son article 3.2, la direction indique bien « et en fonction des opportunités de postes ». En résumé, celle-ci pourrait, tout en respectant cet accord proposer à un salarié : pas de poste en maison mère à Rennes, mais il y en a un en filiale, ou un poste à Lille, ou un à Marseille. Quel est votre choix ? Aucun ne vous convient alors ...

Quant à ceux qui resteront, même la direction reconnaît qu'il y aura une augmentation de la charge de travail.

Il est évident que c'est la promesse d'une belle désorganisation dont la direction fera à nouveau porter le chapeau aux salariés. Elle pourra ainsi ressortir son argument perpétuel de la simplification.

Que la direction choisisse de supprimer des postes brutalement alors que le groupe est en pleine santé, il n'y a pas lieu de s'en étonner : c'est ce que font tous les groupes et entreprises y compris profitables, et toujours avec le même enfumage.

Quand le taux de profit n'est pas aussi élevé que celui réclamé par les actionnaires, les dirigeants expliquent que « on est en retard sur les objectifs ».

Sans connaître les résultats financiers des années 2023 et 2024, la direction promet, à l'Assemblée Générale (AG) des actionnaires le 23 mai, deux augmentations de dividendes aux actionnaires : !Tout va bien ... pour eux !



La direction avancera selon ses plans tant que nous n'interviendrons pas collectivement et fortement pour éviter la casse.

Nous devons nous mobiliser plus nombreux, et plus fort.

Non aux licenciements masqués

Baromètre social : la souffrance au travail

Le 17 janvier le DRH Groupe, présentait les premiers résultats du baromètre social aux salariés avant même de laisser les Organisation Syndicales les analyser; des résultats selon lui « demeurant positifs, voire très positifs sur certains indicateurs »; laissant entendre que tout va bien chez Orange...
MENSONGE !

Le développement des nouveaux modes d'organisation du travail imposés par la Direction, accéléré par la crise sanitaire, a défavorisé l'autonomie, l'agilité et en conséquence fait baisser la confiance des salariés en l'entreprise.

De plus en plus de salariés ressentent le besoin de s'exprimer, ou plutôt de dénoncer les agissements de l'entreprise. Près de 78 000 salariés ont répondu, ce qui représente un taux de participation de 55% au niveau du Groupe Monde.

Pour la CGT FAPT le constat de ce baromètre social est flagrant : des résultats en très nette baisse partout ou presque, tirés vers le bas par les réponses des salariés en France.

Sur une échelle allant de préoccupant à satisfaisant, notée jusqu'à 100 points, Orange considère que les notes sont acceptables et plus à partir de 10.

Comment peut-on considérer une note de 10 sur 100 acceptable ? Comment Orange réagirait si ses clients lui donnaient une telle note alors que pour les salariés sondés, la satisfaction client doit être à 4,2 étoiles sur 5 ?!

Bien que la Direction présente une amélioration des résultats liés au déploiement technique et commercial de la fibre avec 7,2 millions de clients fibre, la CGT

FAPT s'inquiète du futur de l'ensemble de ces métiers qui gravitent aussi bien autour du déploiement de la fibre que du décommissionnement du réseau cuivre.

Malgré les alertes sur les dérives d'une sous-traitance en cascade et asphyxiée par des prix tirés vers le bas (nouveau contrat RC Centric), la direction poursuit, sans scrupules son plan stratégique piloté par la réduction des coûts avec un recours à la sous-traitance à outrance sans s'attaquer aux réelles causes parfois dramatiques : à Orange, des salariés perdent leur vie à vouloir la gagner. La CGT FAPT s'opposera avec fermeté au « Low-cost » comme modèle social de référence d'Orange.

Il est urgent de faire cesser la souffrance au travail en recrutant à la hauteur des besoins et ce ne sont pas les quelques recrutements en CDI, ni l'accord intergénérationnel, qui combleront les départs massifs, ni l'IA, chabots et consorts qui y parviendront.

C'est par la mobilisation de tous les salariés que nous gagnerons sur nos revendications

On lâche rien

La CGT FAPT exige de la Direction :

- ✓ Qu'elle stoppe le transfert des activités dans les filiales dans le seul but d'abaisser le coût du travail et les droits des salariés ;
- ✓ Qu'elle réinternalise les activités et les emplois sous-traités ;
- ✓ Qu'elle investisse véritablement dans la qualité de service et l'amélioration des conditions de travail ;
- ✓ Qu'elle réhumanise le travail en lui redonnant un sens et une finalité qui soit celle de la réponse aux besoins de la population



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal : Ville :
(facultatif) Téléphone perso : pro :
Grade/ Classification : Métier :
Service/Bureau (nom et adresse) :
.....

